

Les travaux parlementaires

39^e législature, 1^{re} session
(début le 13 janvier 2009)

Journal des débats

DÉBATS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

Le mardi 7 avril 2009 — Vol. 41 N° 16

Motions sans préavis

Souligner la Journée du travail invisible

Mme Richard (Marguerite-D'Youville): M. le Président, je sollicite le consentement des membres de cette Assemblée afin de présenter, conjointement avec la députée d'Hochelaga-Maisonneuve, la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, le député de Shefford et le député de Mercier, la motion suivante:

«Que l'Assemblée nationale souligne la 9^e Journée du travail invisible;

«Que l'on salue le travail non rémunéré qui trop souvent passe sous silence, bien que l'ONU et d'autres instituts statistiques montrent qu'il constitue une grande richesse pour les pays;

«Que l'on souligne l'apport important à la société de ces heures données.»

Le Vice-Président (M. Chagnon): Est-ce qu'il y a consentement pour débattre de cette motion... mais, d'abord, est-ce qu'il y a consentement pour déroger à l'article 84?

Des voix: Consentement.

Le Vice-Président (M. Chagnon): Est-ce qu'il y a consentement pour débattre de la motion?

Des voix: Consentement.

Le Vice-Président (M. Chagnon): Consentement. Consentement.

Mise aux voix

Est-ce que cette motion est adoptée?

Des voix: Adopté.

Le Vice-Président (M. Chagnon): La motion est adoptée.